

# INFOS VAL d'OISE

## IMPORTANT

Circulaire N°013/10/11-ga/il

Herblay, le 16 septembre 2010

<p style="text-align: center;"><b>RAPPEL</b> <b>CONCERNANT L'ACCES AUX COMPETITIONS OFFICIELLES</b></p>
---

### Les documents nécessaires

Le Judoka compétiteur devra se présenter à la pesée muni d'un Passeport Sportif Officiel validé par la Ligue du Val d'Oise de JUDO .

Les Passeports « Jeunes » ne sont autorisés qu'en Benjamins et Minimes.

### A partir de la catégorie cadet

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

### Une attention particulière doit être portée sur :

#### **LICENCE**

2 timbres de Licence dont celui de l'année sportive en cours.

Les formulaires roses et jaunes ne seront plus acceptés. Vous pouvez présenter le récépissé de la saisie de la licence du site internet de la FFJUDO (individuelle ou collective).

#### **CERTIFICAT MEDICAL**

Il doit être daté de moins d'un an au jour de la compétition :

Soit sous la forme :

- Date et cachet du médecin sur l'emplacement réservé du passeport avec la case autorisant la compétition **cochée**.

Ou soit sous la forme :

- Papier à en-tête du médecin précisant la non contre-indication à la pratique de la compétition, daté, signé, tamponné.

<p><b>A défaut de ces documents, la Ligue du Val d'Oise de JUDO désireuse de ne pas enfreindre les règles sportives dictées par la F.F.J.D.A se verra contrainte de refuser les combattants.</b></p>
--

**LIGUE DU VAL D'OISE DE JUDO**

**1, rue Alexandre Dumas**

**BP 20115**

**95224 HERBLAY Cedex**

**☎ 01.34.50.13.13.**

**☐.01.39.97.98.49.**

**e.mail : [liguejudo95@wanadoo.fr](mailto:liguejudo95@wanadoo.fr)**

**internet : <http://ligue95judo.com>**